

Recherche et enseignement supérieur

Les universités françaises méritent un CNRS puissant

La recherche française est la première mondiale sur le rapport qualité-prix. Seizième mondiale pour le financement de la recherche, la France arrive en cinquième position quant à la production.

Jean-Marc Douillard, membre du bureau national du SNCS-FSU.

Jean-Luc Mazet, secrétaire général du SNCS-FSU.

Sitôt de Gaulle parti, la droite française n'a eu de cesse de mettre les universités au pas et d'économiser sur la recherche. La faiblesse de la gauche depuis 2002 a permis une froide accélération de l'attaque.

Deux lois ont été mises en place : le « pacte pour la recherche » (2006) et la LRU (2007). L'une s'en prend à la capacité des scientifiques à dégager leur propre sujet d'invention et l'autre détruit la conception nationale du système des universités. Mais ce système n'est pas suffisant pour mettre les universitaires aux ordres. Un troisième étage de la fusée se dessine : la destruction de la « culture d'entreprise » des organismes de recherche. Le plus désolant dans l'histoire, c'est que le CNRS lui-même s'offre au dépeçage.

Même avec ses défauts, la loi LRU n'empêche pas une organisation raisonnable de la recherche. De même, une évaluation indépendante du pouvoir, ou une agence de moyens se consacrant à des projets ciblés ne poseraient pas de problèmes. Avec une répartition raisonnable de moyens corrects, la présence de grands

organismes de recherche, soit omnidisciplinaires (le CNRS), soit spécialisés (comme l'INSERM) pourraient être des forces pour la Nation et pour l'Europe. Avec leur système de gestion et d'évaluation, avec leur propre système contractuel avec l'industrie et avec leur potentiel humain autonome, ils sont indispensables aux universités, manquant cruellement de temps. Ils permettent de bâtir des réseaux d'équipes. Et qui d'autre pourrait aider les nouvelles villes universitaires ?

Cette alliance – non dénuée de compétition – entre de grands organismes et les universités est la clé de la réussite du système français. Car la France est première mondiale sur le rapport qualité-prix ! Seizième mondiale pour le financement de la recherche, elle arrive tout de même en cinquième position quant à la production (1). C'est notamment la qualité du couple évaluation-gestion du personnel, géré par le Comité national et la centralisation de l'effort par la construction de réseaux nationaux et internationaux qui ont permis ce miracle.

Malheureusement, dans la construction du Contrat d'objectifs et de moyens (2) qui

décrit la politique de l'organisme pour les années à venir, la direction actuelle du CNRS et le gouvernement tournent le dos à cette histoire. On s'oriente vers un CNRS qui n'assurerait plus sa propre gestion financière et où les budgets seraient déconcentrés, sans transferts possibles entre les différentes activités.

Structuration du CNRS en instituts

Tout se joue désormais autour de la structuration en instituts, en lieu et place des départements scientifiques. Leur périmètre scientifique a été défini par le Conseil d'administration – où le gouvernement a une place prépondérante – de novembre, avec une certaine confusion concernant l'informatique. Cette « organisation » est loin de faire l'unanimité. D'un côté, on lui reproche la rigidité qui empêchera de faire vivre la pluridisciplinarité. Mais on peut remarquer qu'une telle organisation empêche un dépeçage. Certains technocrates aimeraient bien enlever les recherches en santé et celles en informatique du CNRS ! Remarquons que ces thématiques sont des endroits où le

profit industriel est fort. Malheureusement, tous les textes qui circulent suggèrent que ces instituts ne disposeront pas d'un conseil scientifique élu, ce qui transforme les futurs « conseillers » en préfets du gouvernement. Qui défendra l'intégrité scientifique ?

Les problèmes sont aussi entre les instituts. Si une direction centrale maîtrisait un budget autonome pour mener à bien les projets interdisciplinaires, les choses pourraient bien se passer. Là encore, tout indique un manque de finances. On peut s'inquiéter pour tous les projets n'appartenant pas spécifiquement à un Institut ; les grands équipements comme SOLEIL en étant un exemple.

Pourtant, dans le projet actuel, les mots ronflants ne manquent pas. Ainsi, dès octobre, le gouvernement annonçait (3) que le CNRS serait aussi structuré en trois grands thèmes interdisciplinaires : les hommes dans le système Terre, l'origine et la maîtrise de la matière (incluant l'énergie) et la société en réseau. On a du mal à saisir où se situent certaines sciences (dont l'histoire). Et les crédits correspondants ne sont indiqués nulle part dans les budgets. Dans le même texte, le gouvernement annonce que le CNRS doit s'occuper d'un nombre réduit de laboratoires – « *un noyau de laboratoires et d'unités stratégiques* » (sic) – allant bien avec le nombre de postes en régression brutale.

Obéissance, il y a ! Au début de l'année, l'hyper-président Sarkozy a demandé que les organismes se transforment (et de manière définitive) en « agences de moyens ». On peut considérer que cela signifie que le CNRS ne serait plus en capacité de mener sa propre recherche, dans un processus :

proposition, organisation, gestion des équipes et des réseaux, financement. Quelle régression intellectuelle !

Le milieu scientifique résistait fortement, le discours actuel considère que le CNRS doit être opérateur de ses propres recherches et agence de moyens – essentiellement pour les universités. Pour arriver à faire accepter cette double mission, on se débarrasse du personnel de gestion. De ce fait, on perd à court terme l'autonomie du travail scientifique, surtout la partie réflexion-décision. Et on se berce d'illusions. Comment être une agence de moyens alors qu'on ne peut même plus être décentement opérateur de ses propres recherches et embaucher des

personnels fiers de leur activité ?

Face à un tel avenir, un vent de révolte souffle. Au nom de quoi nos collègues CNRS travaillant dans la gestion seraient-ils appelés à nous quitter ? Au nom de quoi les universités devraient-elles assumer une charge de travail aussi énorme, qui consiste à changer la gestion du financement des laboratoires CNRS ? Ce pseudo-réaménagement n'amènera qu'une désorganisation profonde et une restriction démoralisante de la liberté de la recherche. ■

1. www.sncs.fr/rubrique.php?id_rubrique=1515
2. Appellation CNRS... du côté gouvernemental, on dit « contrat pluriannuel d'objectifs » !
3. www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2009/pap/pdf/Jaune2009recherche_formation-superieures.pdf.

Presses Universitaires du Mirail

Viennent de paraître aux PUM
Deux manuels dans la Collection AMPHI 7

Hervani et Ray Blas
de Hervani et Ray Blas
Sylvain Lottin
Presses Universitaires du Mirail

ISBN : 978-2-8107-0096-7 17 €

Enseigner la littérature de jeunesse
Myriam Tournely
Presses Universitaires du Mirail

ISBN : 978-2-8107-0096-4 22 €

Ces ouvrages sont disponibles en librairie

Ils peuvent aussi être commandés à :
Presses Universitaires du Mirail
Université de Toulouse - Le Mirail
5, allées Antonio Machado
31058 Toulouse - cedex 9

pum@univ-tlse2.fr
<http://w3.pum.univ-tlse2.fr>
 tél 05 61 50 38 05
 fax 05 61 50 38 00

